



# LETTRE D'INFORMATION

## Séjours de vacances enfants

Madame, Monsieur,

Votre enfant va participer à un séjour au Croux. Vous avez fait le choix d'une organisation associative, et d'un projet pédagogique fort. Nous vous en remercions, et vous assurons que nos équipes travaillent à la qualité pédagogique, à la sécurité et au bien être des enfants qui nous sont confiés.

Vous trouverez le descriptif complet du Centre Nature du Croux, ainsi que notre projet éducatif complet sur notre site Internet : [www.lecroux.fr](http://www.lecroux.fr).

Les informations qui suivent vous sont données à titre indicatif, afin de vous présenter l'esprit de nos séjours de vacances.

### PRESENTATION DES SEJOURS

#### Agrément

Notre centre, ouvert depuis 1983, est agréé par la D.D.J.S. de Saône-et-Loire sous le n° 071 440 1214.

Il est d'autre part soumis à tous les contrôles de la législation en vigueur concernant l'hygiène et la sécurité.

Il est ouvert toute l'année et accueille des classes de découvertes et des groupes en gîte de séjour.

Il a une capacité d'accueil de 56 enfants en hiver/ printemps/automne et de 72 enfants en été (56 en habitation et 16 en camping).

Nous avons une PMI de 24 enfants de moins de 6 ans dont 5 de moins de 4 ans.

### ORGANISATION DES SEJOURS

#### Hébergement

Le choix du hameau du Croux pour la création du centre nature n'est pas un hasard. Depuis 39 ans nous utilisons ce petit village comme un outil pédagogique. Ainsi, la répartition par âge et par maison, qui est établie en fonction du nombre de participants au séjour, a pour règle que chaque tranche d'âge a sa maison. Les enfants s'installent ensuite par affinité, sachant que les filles et les garçons ont des chambres différentes. Deux animateurs (trices) par maison sont responsables d'un groupe d'enfants pour la vie quotidienne.

Nous avons sur certaines semaines une grande mixité sociale avec des enfants venant de diverses horizons (famille, CE, mairie, foyer, famille d'accueil, etc.). Nous accueillons également des enfants pouvant avoir un handicap physique léger ou mental.

#### Déroulement d'une journée au centre

- **À partir de 7h30 et jusqu'à 8h30** : petit-déjeuner, toilette, rangement de la maison
- **9h00** : activité à laquelle les enfants se seront inscrits
- **12h15** : repas servi dans la salle à manger collective et sur la terrasse
- **13h15** : temps libre (repos dans la chambre ou jeux à l'extérieur, courrier, lecture)
- **14h00** : activité.
- **17h00** : goûter
- **18h** : douche et temps libre. Appel aux familles
- **19h15** : dîner
- **20h30** : veillée
- **À partir de 21h00** et selon l'âge : coucher

CENTRE DE VACANCES DU CROUX – A.M.C. 71990 SAINT LEGER SOUS BEUVRAY  
Téléphone : 06 35 96 66 29

Courriel : [lecroux@lecroux.fr](mailto:lecroux@lecroux.fr)

site : <http://www.lecroux.fr>

version 2021

## Encadrement

L'équipe pédagogique des séjours de vacances est constituée d'une directrice BAFD (Nadège Bouffaron qui est permanente de l'Association), d'un(e) assistant(e) sanitaire, d'un(e) animateur(trice) diplômé(e) pour 12 enfants (1 pour 8 si les enfants ont moins de 6 ans). Nous prenons toujours 2 ou 3 animateurs en plus pour pouvoir gérer les enfants nécessitant plus d'attention. L'équipe d'animateurs fidèles du Croux représente environ la moitié des équipes.

Une équipe de 2 permanents qualifiés supervise tout le fonctionnement :

- Équipe technique : des monitrices d'équitation diplômées BEES et accompagnateur de randonnée ATE pour les activités équestres, animateur diplômé en environnement pour les activités nature et animateurs BAFA ou stagiaire BAFA pour les animations « colonies ».
- Équipe logistique : responsable administrative, pédagogique, cuisinière et personnel d'entretien.

## L'activité équestre

Chaque enfant apprend à s'occuper du poney qu'il monte. Il va le chercher ou le reconduire au pré, le nourrit si besoin, le panse et l'harnache. **C'est avec ce poney qu'il partira ensuite chaque jour** en promenades, sans oublier les séances d'équitation en carrière ou sous le manège, nécessaires pour acquérir des bases.

**Pour pratiquer les activités équestres, nous utilisons l'infrastructure de notre centre** : un manège 20 x 40 m, une carrière 20 x 40 m, un rond de voltige, les selleries et les écuries. Nous empruntons pour nos promenades, les nombreux chemins environnants.

Nous utilisons les animaux de notre élevage constitué de 40 poneys de différentes tailles, de races shetland, landaise et halfinger qui vivent en liberté au pré toute l'année et de quelques chevaux.

## L'activité nature

Chaque enfant participe aux activités « nature » qui lui est proposées chaque jour. Ces séances permettent aux enfants de découvrir un milieu différent : région, faune, flore, forêt et de les sensibiliser à la protection de l'environnement. Tout en se promenant ou en jouant, les enfants découvrent, touchent, sentent, regardent, observent, écoutent, apprennent, construisent, dessinent, inventent, imaginent et rêvent... Les activités sont adaptées à l'âge des enfants. À eux, la construction de cabanes, nichoir, la réalisation d'un herbier ou de papier recyclé, la décoration de leur habitation et les grands jeux de pistes, d'orientation et autres randonnées pédestres....

Elles se déroulent « en pleine nature » pour profiter au maximum du site. Des parcours en forêt sont en cours de réalisation. Le centre dispose aussi d'une ressource importante de matériel pédagogique permettant la diversification des activités : salles d'activités, bibliothèque, médiathèque et ludothèque, accessoires d'observations et d'expériences.

## L'activité cuisine, ferme pédagogique

Les enfants découvriront les animaux de la ferme. Outre les équipés, le centre possède des poules, coqs, canard, canne, dinde, cailles, paons, faisans, lapins et chèvres. Les enfants, par groupe, iront chaque matin les nourrir, ouvrir les poulaillers, nettoyer leur lieux de vie. Le soir, ils iront rentrer les volailles dans leur poulailler.

Les enfants feront également des ateliers cuisine. Ils feront du pain, des gâteaux, du beurre, du fromage, etc.

## L'activité sport

Sur certains séjours spécifiques, les enfants pourront faire du mur d'escalade, laser ball, bowling et acrobranche. Pour l'acrobranche, le Bowling, il faudra sortir du centre avec le minibus du Croux et un taxi. Pour ce séjour, seuls les enfants calmes pourront faire ces activités. Les enfants hyper actifs ou sous médicaments ne pourront pas participer à ces sorties. Les mesures s'appliquent également pour la sortie au parc d'attraction.

## Règlement

**Les enfants s'engagent à respecter le règlement.**

En cas de dégradation volontaire du matériel et des locaux, les parents pourront se voir réclamer le remboursement des dommages occasionnés. Tout comportement de nature à porter atteinte à l'intégrité physique, morale ou affective des autres participants (violence verbale ou physique, consommation de drogue ou d'alcool) entraînera un rapatriement immédiat à la charge des parents.

## ARRIVEE / DEPART

### Arrivée/départ individuel au centre

Vous souhaitez accompagner directement votre enfant au centre.  
Vous recevrez une convocation vous disant l'heure arrivée et de départ de votre enfant.

### Arrivée/départ en Transport collectif

Seuls les enfants pour lesquels nous aurons une **fiche transport remplie pourront bénéficier de ce transport**. Tout changement intervenant moins de 10 jours avant la date du transport ne pourra occasionner de remboursement.

Pour Paris, le départ se fera depuis la gare de Bercy, début du transport en intercity jusqu'à Beaune et ensuite TER jusqu'à Etangs sur Arroux. Puis 10 km en car pour rejoindre le centre.

Nous faisons également des transports de Dijon, Besançon, Lyon.

Pour les transports de Marseille ou Avignon, ce sera le service « junior et compagnie » de la SNCF qui amènera les enfants à Dijon ou Lyon. Les enfants seront ensuite récupérés par les animateurs du Croux.

Les trajets sont encadrés par des animateurs (trices) du Croux, n'hésitez pas à leur transmettre des informations, si nécessaire. Au retour du transport collectif, chaque parent devra contacter obligatoirement le responsable du convoyage avant de reprendre son enfant. Si vous ne pouvez venir vous-mêmes, vous devrez nous remettre une décharge autorisant la personne à prendre votre enfant.

**En 2023, la ligne TER Dijon / Etang sur Arroux sera fermée tout l'été pour cause de travaux. Pour le moment, nous n'avons toujours pas les informations de transports (Car Dijon /Etang, Dijon/Autun, Dijon/Le Creusot ???)**

### Convocation pour le transport

La convocation précisant le mode, le lieu et l'horaire du rendez-vous ainsi que le plan d'accès est envoyé dès que nous avons en notre possession toutes les informations indispensables, dans les 15 jours précédant le début du séjour.

## ASSISTANCE SANITAIRE

**La fiche sanitaire** de votre enfant dûment remplie et signée **est obligatoire**.

**Avec une ordonnance, un traitement en cours pourra être continué.**

S'il tombe malade, nous consultons le médecin et faisons suivre par l'assistante sanitaire le traitement prescrit. Nous disposons d'un médecin et d'une pharmacie au village à 3 km du centre.

Si votre enfant avait un accident, nous le ferions transporter à la clinique d'Autun (20 km). Dans tous les cas, après diagnostic d'un médecin, nous vous avertissons par téléphone.

L'assurance de l'Association, garantit **la responsabilité civile du cavalier**. Les frais médicaux concernant une maladie ou ceux occasionnés lors d'une activité équestre sont toujours à la charge des familles (sécurité sociale et mutuelle).

Nous vous rappelons que **les bris d'appareil (lunettes, appareil dentaire ...) ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile** du Croux. Les parents devront se faire rembourser par leur caisse de sécurité sociale et leur mutuelle ou par une assurance scolaire complémentaire.

## COMMUNICATION

### Courrier

Nous conseillons aux enfants d'écrire à leur famille une fois par semaine. Il est important de prévoir, pour les plus jeunes, des enveloppes écrites au nom des destinataires et affranchies. Nous essayons d'être attentifs à ce que les enfants écrivent mais nous ne pouvons surveiller le contenu de leurs lettres. Par contre, n'hésitez pas à leur écrire dès le début du séjour, et si possible plusieurs fois ensuite à l'adresse suivante : **LE CROUX 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray**, sans oublier de noter : nom et prénom sur l'enveloppe.

### Téléphone ou courriel

Les enfants peuvent venir avec un téléphone portable. Il sera à disposition des enfants le soir entre 17h30 et 19 h.

Pour les enfants n'ayant pas de portable, nous vous communiquerons un n° de téléphone que nous enverrons avec les convocations de transport pour que vous puissiez appeler votre enfant.

**CENTRE DE VACANCES DU CROUX – A.M.C. 71990 SAINT LEGER SOUS BEUVRAY**

**Téléphone : 06 35 96 66 29**

Courriel : [lecroux@lecroux.fr](mailto:lecroux@lecroux.fr)

site : <http://www.lecroux.fr>

version 2021

Vous pouvez également envoyer un courriel à votre enfant à [lecroux@lecroux.fr](mailto:lecroux@lecroux.fr). Nous imprimerons les mails que nous remettrons à votre enfant.

## Photos

Nous prenons beaucoup de photos chaque jour, sauf le samedi (environ une centaine) que nous mettons sur un site dédié aux photos de colo ou seuls les parents des enfants présents peuvent voir grâce à des codes. Ces codes vous seront communiqués avec le courrier des convocations de transport. Les photos sont mises sur le site le soir depuis la maison de la directrice du centre qui a un meilleur débit internet que le Croux.

Depuis 2020, le site est devenu payant pour les parents. Pour éviter de payer et avoir tout de même les photos, vous pouvez m'envoyer une clé USB (très grande capacité) pour que je les transferts dessus. Vous pouvez la mettre dans la valise (sous enveloppe avec marqué dessus le nom et prénom de votre enfant ainsi que « Bureau – Pour Karine »).

Pendant l'été, évitez d'appeler sur la ligne fixe du bureau car je ne suis pas toujours dedans. Vous pouvez m'appeler sur mon portable au **06 43 29 35 46**. Attention, ne laissez pas de message répondeur (je ne les écoute pas) mais laisser un sms ou un mail à [lecroux@lecroux.fr](mailto:lecroux@lecroux.fr).

## Visites au Croux

L'enfant ne pourra être confié par le directeur du centre aux parents ou à toute autre personne que sur demande écrite et signée des responsables légaux de l'enfant, qui déchargeront le directeur de toute responsabilité.

## ARGENT DE POCHE

Vous pouvez donner de l'argent de poche à votre enfant, mais il n'est pas nécessaire de lui en donner beaucoup. Nous avons un "petit magasin" au Croux où nous vendons quelques cartes postales, photo du poney, petits jeux en bois, porte-monnaie, porte clé, t-shirt, casquette, etc. dont les prix peuvent aller de 1 € à 40 €. Nous récupérons l'argent lors de l'inventaire et nous le mettons sous clé dans le bureau de la directrice du centre. L'argent restant et les objets sont donnés la veille du départ des enfants.

## ANNULATION / DEPART ANTICIPÉ

Selon la fiche "conditions d'inscription", toute annulation entraîne des frais. Si votre enfant est inscrit par un organisme, renseignez-vous auprès de celui-ci pour en connaître les modalités.

Si, pour des raisons personnelles, vous souhaitez que votre enfant ne termine pas le séjour, il ne sera pas possible d'obtenir le remboursement occasionné par le départ anticipé.

Nous espérons ainsi avoir répondu aux questions que vous vous posez, et nous sommes à votre disposition pour d'autres qui resteraient encore sans réponse. Vous pouvez consulter :

- pour plus de précisions pédagogiques : notre projet éducatif
- pour plus de précisions sur les conditions générales de vente : nos conditions générales

Ces deux documents sont téléchargeables sur notre site Internet à l'adresse [www.lecroux.fr](http://www.lecroux.fr). Vous pouvez aussi les obtenir auprès de notre secrétariat au 03 85 82 56 07.

Dans l'attente de recevoir votre enfant, croyez, Madame, Monsieur, à nos sentiments dévoués.

L'équipe du Croux.